

LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.

Tel : 02 31 37 20 20.. mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du mercredi 7 juin 2006

Présents : Mme Muriel Santos Da Silva, MM Jacques Maillard, Bosko Basic, Hubert Benéteau, Christophe Choisy, Christian Clin, Damien Jarry

Invité : M. André Thomas (Président d'Honneur de la Ligue de BNO)

Absent excusé : M. Gaël Lejeune

Absent : M. Maxime Boulier (Représentant de l'Orne)

1. Approbation du PV de la réunion du 28 mars 2006.

Le PV de la réunion du Comité Directeur du 28 mars 2006 est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan de la saison 2005-2006.

Effectifs :

Avant de donner les chiffres des licenciés arrêtés au début juin, Jacques Maillard précise que la Fédération n'envoie plus aucun document récapitulatif, ce qui oblige à aller chercher les chiffres sur le site Internet fédéral et à des calculs fastidieux. Au 31 mai le nombre de licences A et B est de 1181 contre 1382 la saison dernière. Cette baisse est notamment due au club de Lisieux qui perd 150 licences (A et B). La Manche et l'Orne restant à peu près stables.

Top des clubs :

- | | |
|------------------|-------------------------------|
| 1. Caen Alekhine | 221 licenciés (102 A + 119 B) |
| 2. Lisieux | 210 licenciés (97 + 113) |
| 3. Agneaux-St-Lô | 158 licenciés (76 + 82) |

Interclubs :

Christian Clin propose deux modifications au règlement spécifique à la Ligue pour adapter les articles 3.7.h et 3.8 (La numérotation des articles renvoie au règlement du Championnat de France des Clubs) à la Régionale par équipes de 6 joueurs :

Article 3.7.h : En Régionale, pour chaque match, une équipe ne peut aligner plus de 2 mutés (Voir règles générales 2.2)

Article 3.8 : En Régionale, une équipe ayant au moins 5 joueurs forfaits perd sur le score de 3-0 (4-0 de points de partie)

Après discussion sur le nombre de mutés (ramené de 3 à 2), ces deux propositions sont adoptées à une large majorité.

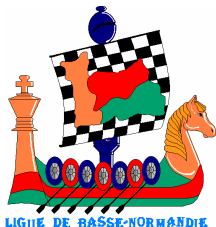
Rappel : L'an prochain, les compétitions en nationale se joueront sur 8 échiquiers et non plus 9.

A propos du sondage de la CT fédérale sur la féminine en interclubs mentionné dans le dernier compte-rendu, Christian Clin annonce qu'aucun changement n'est prévu pour 2006/2007.

A noter, pour terminer sur les interclubs, la victoire du club de Saint-Hilaire Petitville dans la Coupe Berman (opposant les vainqueurs de N4 bas et hauts normands) sur le score de 4 à 3. Le président Maillard précise que la ligue a participé pour moitié à l'achat d'une nouvelle coupe, la précédente ayant disparu !

Grand Prix Rapide :

Le Grand Prix s'est terminé le 4 juin avec le tournoi de Cherbourg-Octeville (voir les résultats sur le site). Christian Clin revient sur le loupé du dernier tournoi : Le club de Cherbourg-Octeville n'ayant pas inscrit son tournoi au Grand Prix, le Directeur du Grand Prix avait diffusé un classement 'final' après le rapide de Lisieux. Cependant, sur le site de la ligue, Gaël Lejeune avait pris l'initiative d'annoncer que la prochaine étape se jouerait à Cherbourg-Octeville, ceci en contradiction avec la notification du responsable du Grand Prix. Une discussion s'engage pour savoir si ce tournoi doit être intégré au Grand Prix puisque certains clubs n'ont pas été avisés directement (ce qui est une des conditions pour être inscrit au Grand Prix). Du fait de l'annonce



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.

Tel : 02 31 37 20 20.. mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

parue sur le site Internet de la ligue, le Comité Directeur, sur proposition de son président, décide à l'unanimité d'intégrer le tournoi organisé par Echecs Plus dans le classement final.

La question du classement à prendre en compte est ensuite évoquée. Christian Clin rappelle que, du fait de la parution d'un classement en avril, des joueurs changent de catégorie entre les tournois de début et de fin de saison. Ceci empêche certains de continuer à concourir dans la catégorie dans laquelle il ont marqué des points en début de saison. Le CD décide à l'unanimité que le classement de septembre sera pris en compte pour tous les tournois du Grand Prix. Pour les joueurs participant aux seuls tournois de fin de saison, le classement rapide d'avril sera retenu.

Christian Clin va réécrire le règlement et l'enverra aux organisateurs déjà connus. Il sera mis en ligne sur le site de la ligue.

3. Les dossiers CNDS pour les demandes de subvention 2006.

Les clubs ont été informés qu'ils devaient déposer les dossiers pour le 26 mai. Pour la ligue, Jacques Maillard a déposé un dossier le 18 mai. Il concerne le développement des jeunes, la formation des animateurs et des arbitres. La somme de 2500€ a été demandée. Plusieurs clubs ont déposé un dossier (Agneaux St-Lô, Caen Alekhine, Luc Sur Mer, La RSS ...)

Jacques Maillard informe le CD qu'il a été contacté par le Conseil Régional pour s'associer au dispositif « PASS JEUNE » mis en place par la Région. Ce dispositif permettra d'accorder des réductions sur une licence sportive ou sur un stage (jusqu'à 30€ de réduction) ainsi que des bons de réduction pour participer à diverses manifestations sportives ou culturelles.

4. Le championnat de ligue féminin.

Muriel Santos Da Silva dresse un bilan mitigé du Championnat de Basse-Normandie Féminin de parties rapides qui s'est déroulé le 8 mai à Agneaux. Seulement 18 participantes alors que la plupart des féminines de la ligue avaient reçu un courrier personnalisé et qu'un système de crèche avait été mis en place pour les mamans. Seule une famille en a profité, ce qui a coûté à l'organisation. Il découle de cette faible participation qu'une seule représentante bas-normande sera qualifiée pour le championnat de France de parties rapide les 24 et 25 juin à Saint-Quentin (02). Il s'agit d'Anne-Laurie Besnard qui a remporté le tournoi. Par contre le tournoi organisé en parallèle a bien marché. Pour la saison prochaine, il est envisagé de changer la date et de coupler ce championnat avec un open rapide de début de saison (voir au point 8 le calendrier 2006/2007)

5. Point financier 2005/2006.

Le trésorier, Hubert Benéteau, annonce des recettes d'un montant de 11261€ contre des charges d'un montant de 7000€. Ces chiffres sont à pondérer avec les 720€ de prix encore à verser pour le Grand Prix Rapide et les 650€ prévus pour le stage jeunes de juillet. Certaines sommes budgétées ne seront pas utilisées : 250€ pour le Journal de la Ligue (arrêté), 350€ pour l'achat d'équipements et 1500€ d'aides diverses. En conclusion, le solde devrait rester positif.

6. Demandes de subvention.

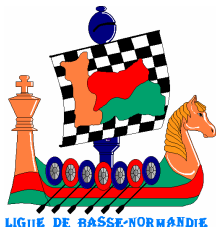
Jacques Maillard a reçu par lettre deux demandes de subvention. L'une de l'école Jean Macé de Lisieux et l'autre du collège Alphonse Allais d'Honfleur. Comme l'an dernier à la même époque, un débat s'engage pour savoir s'il est du ressort de la ligue d'aider les établissements scolaires. Jacques Maillard pense que c'est la fédération, via les ligues, qui gère cette compétition et qu'il n'est pas anormal d'aider ces établissements. Muriel Santos da Silva et Hubert Benéteau disent que les établissements de Saint-Lô ne demandent jamais rien et trouvent d'autres financements. Muriel ajoute que, selon elle, la ligue a déjà payé sa quote-part aux scolaires durant les finales académiques. Christophe Choisy propose de donner une somme forfaitaire à toutes les équipes scolaires finalistes au pro-rata du nombre de joueurs par équipe. Cette proposition est finalement retenue.

Les subventions suivantes sont attribuées :

50€ au lycée d'Agneaux (équipe de 4)

75€ à l'Institut d'Agneaux, à l'école J. Macé de Lisieux et au collège A. Allais d'Honfleur (équipe de 8)

100€ à l'école J. Macé de Lisieux (équipe de 16)



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.

Tel : 02 31 37 20 20.. mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

7. Secteur Jeunes.

Organisation d'une compétition inter ligues jeunes : Christophe Choisy, directeur jeunes de la ligue, a eu des contacts avec ses homologues hauts-normands, bretons et des Pays de Loire. Il en est ressorti un fort intérêt pour l'organisation d'une rencontre par équipes entre les 4 régions. Christophe présente un projet de compétition sur 2 jours par équipes de 10 joueurs comprenant 2 cadets/juniors, 2 minimes, 2 benjamins, 2 pupilles et 2 poussins avec un garçon et une fille dans chaque catégorie. La formule de jeu serait une partie en cadence longue, un toute ronde en parties rapides et deux matches en blitz. Une pondération serait appliquée selon la cadence : 60% pour la partie en cadence longue, 20% pour le rapide et 10% pour les deux blitz.

Reste à trouver une date qui convienne à tous. Le week-end du 30 septembre 1^{er} octobre est envisagé. Christophe va finaliser le calendrier avec les autres ligues.

La possibilité de stages communs entre les quatre ligues est aussi à l'étude.

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité à ces propositions.

Le directeur des jeunes se félicite ensuite de l'exceptionnelle réussite de nos joueurs et joueuses aux championnats de France. La Basse-Normandie se classe 3^{ème} ligue de France et Agneaux-St-Lô 2^{ème} club.

Christophe Choisy précise que notre ligue bénéficiera de 6 qualifiés supplémentaires la saison prochaine. Il faudra en tenir compte lors de l'élaboration du budget 2006/2007.

Une discussion s'engage sur ce sujet. Muriel Santos Da Silva propose de maintenir une somme forfaitaire de 75€ à chaque qualifié. Cependant, pour éviter que ne se renouvelle le problème de cette année (problème de joueurs "isolés", cf. dernier compte-rendu au point 6), Muriel propose également que si un club ne veut ou ne peut envoyer un entraîneur, il lui sera proposé que son ou ses jeunes soient pris en charge pour leur entraînement par un autre club. Dans ce cas les 2/3 de l'aide de la ligue (soit 50€) seront versés au club fournissant l'entraîneur, le 1/3 restant allant au joueur. Proposition votée à l'unanimité.

Enfin, Christophe Choisy annonce 2 champions de France scolaires (Institut Agneaux champion de France des collèges par équipes de 8 et Jean Macé Lisieux champion de France des écoles par équipes de 8) et un vice champion (Institut Agneaux) vice champion de France des lycées par équipes de 4).

8. Calendrier 2006/2007 et appel à candidatures.

- *Championnat de ligue féminin rapide* : dimanche 24 septembre
- *Inter ligues Jeunes* : samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre
- *AG ligue* : samedi 30 septembre. Agneaux St-Lô est candidat pour accueillir l'AG
- *Championnat de ligue toutes catégories* : 2,3 et 4 octobre (Open de la toussaint Caen)
- *Coupe 2000* : samedi 11 novembre **Appel à candidature**
- *Championnat BN Jeunes* : du samedi 10 au mardi 13 février 2007 **Appel à candidature**

9. Questions diverses.

La question de la mise à jour du site Internet de la ligue est évoquée suite au loupé du Grand Prix rapide (voir plus haut). Celui-ci étant considéré comme le site "officiel" de la ligue, il importe que les informations qui y figurent soient au moins vérifiées par les responsables des différents secteurs (Technique, jeunes, etc..) Christian Clin et Jacques Maillard se proposent d'aider Gaël Lejeune à assurer les mises à jour.

Le prochain CD se réunira le 6 septembre 2006.

La séance est levée à 23h00.

Le secrétaire, Christian CLIN.